

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Les présentes Conditions Générales de Vente sont soumises pour leur interprétation et leur exécution à la loi française

Pour la CCI IG.

Le siège du centre de formation de la CCI IG est situé à Rue Félix EBOUE à Pointe-à-Pitre.

Numéros d'identification :

SIRET : 103001408 700014

Enregistré auprès de la préfecture de la Région Guadeloupe sous le numéro **95970041997**

La CCI IG est certifiée « Qualiopi » pour les actions de formation et pour la formation par apprentissage

. Objet

Les présentes conditions générales de vente concernent les différentes formations proposées par Le centre de formation de la CCI IG dans le cadre de la formation professionnelle continue. Elles sont applicables sauf conditions particulières contraires précisées.

Toute inscription et/ou commande de formation impliquent l'acceptation pleine, entière et sans réserve des présentes conditions générales de vente et le respect du règlement intérieur.

. Conditions générales

L'inscription du (des) stagiaire(s) **sera validée** à réception par le centre de formation de la CCI IG, de la convention ou du contrat de formation professionnelle dûment renseignée, signée et portant le cachet commercial de l'acheteur et à réception d'un acompte de 30% des frais de formation. Le règlement du solde doit être effectué à la réception de facture.

La recherche de la bonne composition des groupes peut conduire à proposer des modifications de dates. Dans le cas où le nombre des participants seraient pédagogiquement insuffisant pour le bon déroulement de la session, la CCI IG se réserve la possibilité d'ajourner ou d'annuler la formation. Dans ce dernier cas, les paiements seront intégralement remboursés.

En cas d'empêchement ou d'annulation du participant, les conséquences financières sont les suivantes :

1. Tout report ou toute annulation intervenant plus de 2 jours ouvrés avant la date du début de la formation, ne donne lieu à aucun frais d'annulation sauf conditions particulières prévues dans le cadre de formations partenariales;
2. Pour toute formation annulée la veille où le jour même où elle débute, le centre de formation de la CCI IG se réserve le droit de facturer jusqu'à 30% de la somme due.
3. En cas de suivi partiel de la formation, les prestations effectivement dispensées seront facturées

. Tarifs

Les tarifs applicables sont ceux indiqués sur le devis, le contrat ou la convention de formation. Ils sont nets de taxe, Le centre de formation de la CCI IG n'étant pas assujettie à la TVA.

Facturation et modalités de paiement

Le règlement du prix de la formation est effectué par :

Chèque libellé à l'ordre de la CCI IG

Virement en précisant le numéro de facture, le nom de l'entreprise et son numéro SIREN/SIRET

Carte bancaire et espèces directement auprès du service financier de la CCI IG

Pour les formations intra, les modalités de facturation et de paiement sont précisées dans la convention de formation.

Le paiement anticipé ne pourra faire l'objet d'aucun escompte.

. Règlement par tiers financeur

Lorsque la formation est prise en charge par un organisme tiers (OPCO, Pole emploi...), il appartient au client :

- de faire la demande de prise en charge avant le début de la formation et de s'assurer de la bonne fin de cette demande et du paiement par l'organisme qu'il a désigné.

- d'indiquer explicitement sur le bulletin d'inscription et sur la convention de formation quel sera l'organisme à facturer, en indiquant précisément sa raison sociale, son adresse et, le cas échéant, son adresse de facturation si celle-ci diffère de son adresse postale.

Si le dossier de prise en charge de l'organisme tiers ne parvient pas à la CCI G avant le premier jour de la formation, les frais de formation seront intégralement facturés au client.

En cas de prise en charge partielle par un organisme tiers, le plan de financement devra préciser les autres financeurs.

. Protection des données

Les données personnelles collectées par la CCIIG répondent à une obligation légale et permettent à la DFCI d'organiser les formations. Vos données ne seront exploitées que pour cet objectif.

Pour en savoir plus sur la gestion de vos données personnelles et pour exercer vos droits, reportez-vous à la politique générale de protection des données personnelles de la CCI des îles de Guadeloupe.

<https://www.guadeloupe.cci.fr/article/politique-de-protection-des-donnees-personnelles> .